FSU 68 SNUipp

1ER SYNDICAT DANS LE 1ER DEGRÉ
AU NIVEAU NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL

BULLETIN D'ADHÉSION PES 2025/2026

à renvoyer à la FSU-SNUipp 68
19 boulevard Wallach – 68100 MULHOUSE
ou au snu68@snuipp.fr
03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42

C'est parti ! Je me syndique pour bien commencer dans la profession !

- Pour renforcer le mouvement syndical et lui donner la possibilité de mener des luttes plus efficaces,
- Pour obtenir des avancées significatives,
- Pour contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement du service public d'éducation et au maintien de l'unité de la profession, à la défense des collègues dans leurs démarches face à l'administration.

Ne restez pas seul·es face à l'administration et faites confiance à la FSU-SNUipp 68.

Profitez du savoir-faire de nos représentants qui vous accompagneront dans vos démarches et tout au

Cotisation 2025/2026 : 80€

Coût réel après crédit d'impôt : 27,20€

IMPORTANT : Avec le crédit d'impôt, même si vous êtes non-imposable, le Trésor Public vous fera un remboursement équivalent à 66% du montant de votre cotisation syndicale.

Votre attestation fiscale vous parviendra en 2027 pour la déclaration des revenus de l'année 2026 (qui comprend toute l'année scolaire 2025-2026).

L'interlocutrice des PES :

Fanny KAUFFMANN

Les membres du bureau :

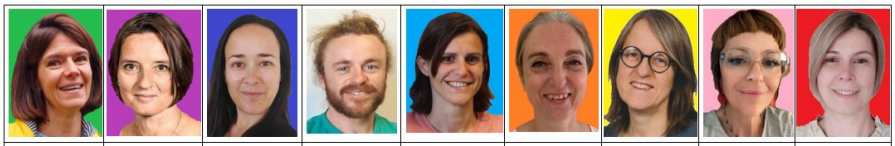

Mariane BROSSE-HEIMBURGER	Ghislaine UMHAUER	Valérie POYET	Jonas HEYBERGER	Julie ANTZ	Isabelle LUGA	Bénédicte MEY	Dominique FELS-RICCI	Fanny KAUFFMANN

Où va ma cotisation?

60€ sont reversés à la trésorerie nationale de la FSU-SNUipp pour financer, entre autres, les publications «POUR» et «Fenêtres sur Cours» que vous recevrez. Le reste permet à la FSU-SNUipp 68 de fonctionner, financer les actions (manifestations, stages syndicaux...), éditer et envoyer notre bulletin départemental «Couleurs d'école», et participer à une caisse de solidarité.

FSU 68 SNUipp

1ER SYNDICAT DANS LE 1ER DEGRÉ
AU NIVEAU NATIONAL ET DÉPARTEMENTAL

BULLETIN D'ADHÉSION PES 2025/2026
à renvoyer à la FSU-SNUipp 68
19 boulevard Wallach – 68100 MULHOUSE
ou au snu68@snuipp.fr
03 89 54 92 58 / 06 86 31 37 42

MES INFOS

Mme / M. : ……
Prénom : ……
Adresse : ……
Code postal : ……
Téléphone : ……

Nom de naissance : ……
Date de naissance : …… / …… / ……
Complément d'adresse : ……
Commune : ……
Courriel : ……

Échelon / Chevron : …… ☐ classe normale ☐ hors classe ☐ classe exceptionnelle
Congé : ……
Temps partiel : …… %
Établissement d'affectation ou de rattachement : ……
Fonction : **PES**

J'adhère à la FSU-SNUipp afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement de l'école publique et laïque, au maintien de l'unité de la profession et à la défense des collègues dans leurs démarches face à l'administration. C'est pourquoi j'adhère à la FSU et au SNUipp, j'autorise l'utilisation de ces données pour l'envoi des publications.

☐ **Je préfère recevoir les publications nationales et départementales en version numérique.**

Tu peux aussi créer ton espace sur notre site (en-haut à droite) avec le courriel que tu nous as communiqué pour accéder à la presse, à ta carte syndicale, à l'attestation fiscale et autres informations.

MODES DE RÈGLEMENT

☐ Par prélèvement automatique et reconductible (***réduction de 5€***, en 6 fois au 16 du mois de novembre à avril) : compléter le mandat ci-dessous (reconduction soumise à votre accord chaque fin d'année scolaire)
☐ Par CB en ligne de 1 à 4 fois : https://adherer.snuipp.fr/68
☐ Par chèque en totalité ou par chèques multiples à l'ordre de la FSU-SNUipp 68

☐ *Participation libre pour abonder la caisse de solidarité d'un montant de : …… ……* ***(à ajouter au montant)***

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA CORE

Paiement : récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SNUipp à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Compléter tous les champs (*) du mandat, joindre un RIB, et adresser l'ensemble au SNUipp-FSU 68.

Référence Unique du Mandat (réservé au créancier) : FSU-SNUipp 068

Débiteur

Nom et Prénom (*) : ……
Adresse (*) : ……
Code Postal (*) : …… Ville (*) : ……
Pays (*) : ……
RIB (*) : ☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ ☐☐
IBAN (*) : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐
BIC (*) : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Nom de la banque : ……

Identifiant Créancier SEPA
ICS : FR9307P85966A
Nom : FSU-SNUipp 68
Adresse : 19 bd A. Wallach
CP : 68100 Ville : MULHOUSE
Pays : France

Le (*) : …… / …… / …… à …… **Signature** (*) :